



# Je soutiens la Cité internationale universitaire de Paris et ses actions pour aider les talents de demain

50€  (soit 12.50€\* ou 17€\*\* après déduction fiscale)

100€  (soit 25€\* ou 34€\*\* après déduction fiscale)

200€  (soit 50€\* ou 68€\*\* après déduction fiscale)

BULLETIN DE

GENEROSITE

\_\_€  Autre montant à préciser : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si vous souhaitez allouer votre don à un projet en particulier, merci de nous l’indiquer

Ici : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si non, votre don sera fléché vers nos projets prioritaires.

Pour recevoir votre reçu fiscal, merci de renseigner vos coordonnées

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ville et code postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ancien résident de la Cité internationale

Don anonyme

Nous envoyer votre don

Merci de renvoyer ce bulletin complété accompagné d’un chèque à l’ordre de Cité internationale universitaire de Paris, dans une enveloppe à l’adresse suivante :

Cité internationale universitaire de Paris

Service mécénat

17, boulevard Jourdan

75015 PARIS

J’accepte de recevoir les informations de la Cité internationale (actualités, invitations, événements, newsletter…)

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l’équipe mécénat :**

**01 43 13 65 52 //** [**mecenat@ciup.fr**](mailto:mecenat@ciup.fr)

\*75% du montant est déductible de l’impôt sur la fortune immobilière (IFI)

\*\*66% du montant est déductible de l’impôt sur le revenu (IR)

Conformément aux articles 38 à 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d’un droit d‘accès, d’opposition et de rectification des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, vous pouvez adresser un message électronique à [dpo@ciup.fr](mailto:dpo@ciup.fr).

Nous veillons à limiter au maximum les frais de gestion nécessaires à la collecte de fonds : ils représentent 10% du montant de votre don.